

FAIRE ÉVOLUER LE TAUX DE LA COTISATION ?

NON, CE N'EST PAS UN FREIN AU DÉVELOPPEMENT !

REPÈRES POUR LES DÉLÉGUÉ·ES SYNDICAUX (DS) ET LES SECRÉTAIRES DE SECTION

CE DOCUMENT DONNE QUELQUES REPÈRES POUR RÉPONDRE AUX QUESTIONS DES (FUTURES) ADHÉRENTES ET ADHÉRENTS CONCERNANT LA COTISATION ET LE PROJET D'ÉVOLUTION DU TAUX D'APPEL QUI POURRAIT ÊTRE APPLIQUÉ À L'HORIZON 2028.

« LA COTISATION À LA CFDT EST TROP CHÈRE »

FAUX ! La cotisation CFDT est un engagement volontaire, pas un prix. Elle permet d'intégrer un collectif solidaire et efficace, d'être défendu, accompagné, informé et représenté ; elle fonde la force collective qui rend l'action syndicale possible.

Ce que l'adhésion apporte à l'adhérent

- Il n'est plus seul face à son employeur ou employeuse ;
- il rejoint une communauté qui informe, soutient et accompagne ;
- il participe aux choix et orientations de son syndicat ;
- il contribue à construire de nouveaux droits pour les travailleurs et les travailleuses ;
- il renforce le rapport de force ;

- il peut s'engager à son rythme.

Ce que finance la cotisation concrètement :

- la présence syndicale sur le lieu de travail ;
- l'accompagnement individuel : écoute, conseils, expertise ;
- la préparation des négociations et des réunions d'Instances représentatives du personnel (IRP) ;
- les outils : tracts, communication, campagnes ;
- la formation des adhérents et militantes et militants ;
- l'indemnisation grève via la Caisse nationale d'action syndicale (Cnas) ;
- la démocratie interne : assemblées générales, débats, congrès, etc.

En clair : la cotisation n'est pas une dépense, c'est un investissement dans l'action syndicale qui permet à chacun et chacune d'être soutenu, représenté, et, si elle ou il le souhaite, être acteur et actrice du collectif.

« FAIRE ÉVOLUER LE TAUX D'APPEL DE LA COTISATION VA NOUS FAIRE PERDRE DES ADHÉRENTS »

FAUX! Sauf... si on ne l'explique pas, si on n'accompagne pas, ou si le lien avec la section ou le syndicat est faible.

L'évolution de la cotisation n'entraîne pas une baisse automatique de l'adhésion. Elle devient un facteur de fragilité lorsque l'adhérent :

- n'est pas informé;
- ne comprend pas ce que sa section y gagne;
- dispose d'un budget contraint ou traverse une période financière difficile;
- a peu de lien avec son syndicat.

En clair : la vraie menace ce n'est pas l'évolution de la cotisation mais le silence et l'isolement.

Et si c'était une occasion à saisir pour expliquer le sens de ce projet d'évolution et la valeur de l'adhésion ?

1. Le coût réel reste faible pour la majorité.

Pour rappel la cotisation est proportionnelle : si les revenus baissent, la cotisation baisse aussi. Grâce au crédit d'impôt (66 %) ou à la déduction en frais réels, une cotisation par exemple de 12,35 € revient à 4,20 €.

Un petit surcoût peut être ressenti, mais il sert directement à renforcer l'organisation : des syndicats et leurs sections mieux dotés, plus présents, plus réactifs et capables de soutenir davantage les travailleurs.

2. L'évolution donne plus de moyens à l'action syndicale.

La part reversée aux syndicats passe de **26 % à 33 %**, ce qui permet :

- plus de présence;
- plus de formation;
- plus d'expertise;
- plus de capacité à préparer les négociations;
- plus d'outils pour être visibles et efficaces;
- d'aller vers de nouveaux adhérents.

En clair : il ne s'agit pas d'accumuler des réserves, mais de renforcer concrètement notre capacité d'action, de muscler notre efficacité.

« ON N'A PAS DE FORMULES D'ADHÉSION OU DE LEVIERS POUR S'ADAPTER »

FAUX! La CFDT dispose d'outils souples et adaptés pour accueillir et maintenir l'adhésion dans des situations variées.

1. L'adhésion "découverte" : c'est une formule temporaire proposée chaque année sur une période limitée, pour permettre à des personnes hésitantes ou nouvelles de découvrir la CFDT avant une adhésion classique.

2. La cotisation « coup dur », dispositif qui sera mis en place à compter de 2028. Un adhérent confronté à une difficulté financière pourra bénéficier temporairement d'une cotisation dont le montant sera ajusté par son syndicat.

3. Des expérimentations possibles.

Avec accord de la Commission de suivi de la charte, la CFDT peut tester :

- des durées spécifiques;
- des modalités adaptées à certains publics, comme une cotisation « étudiant » par exemple.

En clair : on peut faire évoluer nos pratiques, tout en restant solides sur nos principes.

6 BONNES RAISONS D'ÊTRE ADHÉRENT À LA CFDT

1-Tu rejoins une communauté active

« Ici, tu fais partie d'un groupe qui s'entraide, qui partage, et qui obtient des résultats. On avance ensemble. »

2. Tu gagnes du pouvoir d'agir

« L'adhésion te permet de peser sur les décisions : dans ton entreprise, ton administration, dans ton métier, mais aussi dans la CFDT. »

3. Tu as accès à un accompagnement réel, humain

« Quand tu as un problème, une question, une inquiétude : tu peux nous appeler, venir nous voir, être conseillé. Tu n'es jamais seul face à ton employeur. »

4. Tu contribues à rendre ton travail meilleur

« C'est grâce aux adhérents qu'on peut négocier, améliorer les conditions de travail, transformer l'organisation. Ton adhésion rend tout ça possible. »

5. Tu peux t'impliquer autant que tu veux

« Tu peux donner ton avis, t'exprimer, échanger, t'impliquer dans une action... mais rien n'est obligatoire. Chacun s'engage à son rythme, selon ses disponibilités, ses envies. »

6. La cotisation sert à te représenter

« Elle donne les moyens concrets d'assurer une présence syndicale efficace dans ton entreprise, ton administration. »

LA BOÎTE À OUTILS

RETROUVEZ L'ENSEMBLE DE NOS OUTILS EN LIGNE SUR CFDT.FR

ARGUMENTAIRE :

Faire évoluer le taux de la cotisation ?
Non, ce n'est pas un frein au développement !

GUIDE DES ÉVOLUTIONS EN DÉBAT AU 51^e CONGRÈS DE LA CFDT :

Mieux financer la CFDT

Retrouvez ces documents en téléchargement sur la page spéciale consacrée au Congrès de Bordeaux 2026 :
<https://www.cfdt.fr/tout-sur-le-congres-2026>